

JD
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 92-75 du 25 Mars 1992

Chargeant Monsieur Aurelien HOUSSOU,
Ministre de l'Energie, des Mines et
de l'Hydraulique de l'intérim de
Monsieur Bernard HOUENNON, Ministre du
Commerce et du Tourisme pour compter du
17 Mars 1992.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant Proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-244 du 23 Octobre 1991 portant délégation de pouvoirs et de signature au Ministre d'Etat, Secrétaire Général à la Présidence de la République.

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 17 Mars 1992, Monsieur Aurelien HOUSSOU, Ministre de l'Energie, des Mines et de l'Hydraulique est chargé de l'intérim du Ministre du Commerce et du Tourisme pendant l'absence de Monsieur Bernard HOUENNON.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 25 Mars 1992
Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement
et par délégation, le Ministre d'Etat,
Secrétaire Général à la Présidence de
la République,


Désiré VIEYRA

Applications : PR 6 AN 4 CS 2 ME/SCPR 4 SGG 4 MCT-MEMH 4 AUTRES
MINISTERES 19 DEPARTEMENTS 6 JOB 1.-